



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

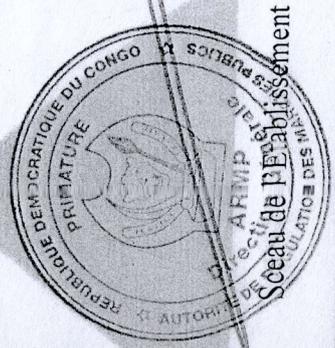
## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 167/2025

A LA SOCIETE AGRISCI COMPANY SARL « AGRISCO ».

Après avoir reçu le contrat du marché n° GG 0055.MIN.AGRISA/SG/F/01/2025, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent cinquante mille neuf cent cinquante (USD 250 950) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille sept cent cinquante-six, soixante-cinq centimes (USD 1 756,65), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 03/09/2025

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI  
Directeur Général